

Acte certifié exécutoire compte tenu de :


sa publication sur le site internet du SITAC le 19/06/2026

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 18/06/2026

Id S2low : 062-256204033-20260611-F1_11_06_2026-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



F1 : Compte Financier Unique 2025

Rapporteur : Monsieur Sébastien CASTELLE, 1^{er} Vice-président

Le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître :

en **FONCTIONNEMENT** :

Des **dépenses** : pour **21 907 734.90 €** caractérisées par :

→ Les charges à caractère général pour : 19 293 778.04 € (dont 136 494.00€ de charges rattachées) reprenant en grande partie les charges d'exploitation de notre délégataire de service, les taxes foncières, les frais d'études ainsi que la location de véhicules (2 minibus électriques pour le service Balad'in).

→ Les charges de personnel pour : 181 723.40€

→ Les atténuations de produits pour : 5 121.84€

→ Les charges de gestion courante pour : 347 349.30€

→ Les intérêts d'emprunts et autres charges financières pour : 45 472.38€

→ Les charges exceptionnelles : 569 944.00€

→ Les opérations d'ordre pour : 1 464 345.94€

Des **recettes** pour **22 908 449.20 €** caractérisées par :

→ Le versement mobilité pour : 19 428 498.53€

→ Les recettes d'exploitation pour : 62 829.17€ dont 45 000€ de produits rattachés

→ Les subventions d'exploitation versées par la Région pour : 997 020.51€ dont 92 544.28€ de produits rattachés.

Il s'agit des subventions versées au titre du transfert de la compétence transport scolaire

→ Les recettes compensatoires à la gratuité pour : 1 930 097.16€

→ Les autres produits de gestion courante pour : 213 703.94€

→ Les produits exceptionnels pour : 271 947.99€

→ Les opérations d'ordre pour : 4 351.90€

Ainsi que ***l'excédent reporté*** de 2024 pour **5 196 681.04 €**.

La section de fonctionnement laisse donc apparaître un excédent de **6 197 395.34€**

en **INVESTISSEMENT**

Des *dépenses* pour **1 203 252.77€** caractérisées par :

- Les immobilisations incorporelles pour 53 969.43€
- Les immobilisations corporelles pour 54 405.83€
- Les opérations d'équipements pour 743 337.32€ :
- ✓ Opération 101 (centre bus) : 42 812.20€
- ✓ Opération 108 (matériel roulant) : 685 533.00€
- ✓ Opération 116 (système d'information voyageurs) : 14 992.12 €

- Les opérations d'ordre (chapitres 040 et 041) pour 61 311.10€
- Les emprunts et dettes assimilées pour 290 229.09€ correspondant au remboursement du capital de la dette.

Des *recettes* pour **2 021 463.34€** caractérisées par les opérations d'ordre (chapitre 040 et 041) pour 1 521 305.14€, les recettes du compte de tiers pour 500 000€, les immobilisations corporelles pour 158.20€ et l'*excédent reporté* pour **9 513 582.92 €**.

La section d'investissement laisse donc apparaître un excédent de **10 331 793.49€** sans tenir compte des restes à réaliser (1 671 114.11€ en dépenses).

Le compte financier unique 2025 donne donc un excédent global comptable de clôture de : 16 529 188.83€.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

- **APPROUVE** le compte financier unique 2025 ;
- **ACTE** les reports d'excédent d'investissement : 10 331 793.49 € et de fonctionnement : 6 197 395.34 € à reprendre au budget 2026.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 11 JUIN 2026 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-six, le jeudi onze juin, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Sébastien CASTELLE en qualité de 1^{er} Vice-Président du SITAC, sur la convocation qui lui a été adressée le vendredi cinq juin.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Valentin BAILLEUX
Monsieur Fabrice BALLART
Monsieur Eric BUY
Monsieur Romuald CADET
Monsieur Sébastien CASTELLE
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Daniel DIWUY
Monsieur Benjamin DOUAY
Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE
Monsieur Pierre-Louis LEFEBVRE
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU
Monsieur Michel ROHART
Monsieur Albert ROUSSEZ

Suppléants :

Madame Dorothee LACHEVRE
Madame Emilie SANIEZ
Madame Fabienne TRZECIAKOWSKI

Excusés :

Monsieur Guy ALLEMAND
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Eric BOUTROY
Monsieur Michel HAMY, pouvoir à Monsieur Benjamin DOUAY
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Jean-François LACROIX, pouvoir à Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Ladislav LOZANO
Monsieur Philippe MIGNONET

| | | | |
|------------------------|-------------|-------------------------|---------------------|
| Nombre de membres : 24 | Quorum : 13 | Nombre de présents : 19 | Voix exprimées : 22 |
|------------------------|-------------|-------------------------|---------------------|